

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER BOISSIERE COTEAUX BEAUCLAIR

Le 11/10/2021 AU CERCLE BOISSIERE

13 membres du conseil étaient présents à la séance :

Mme GAUTROT, M. ANTHOINE, Mme WANDE WULA, Mme SOREL, Mme MALET, M. MARTIN, Mme DEBUIRE, Mme MIR, M. PERRICAUD, Mme BENBELKACEM, M. AMADOU, Mme KANO, Mme BUYUKSANALAN,

Membres excusés : M. THOMAS, Mme DELAFOSSE, Mme HEDE, Mme LAGOUTTE, M. FREMIOT, Mme CREVITS HABACH, Mme COCHIN, Mme CORBIN, M. PARANT, M. SACKO, Mme NICOLAS, M. MEO

Ordre du jour :

La vidéo protection : présentation de la Police Municipale (PM), M. BANNIER

Les commerces : présentation de la Directrice du Développement Urbain, Mme CAZARD

Temps de travail en groupe

Présentation des élus et de l'administration :

Monsieur ARCELUZ, Adjoint au maire en charge de la cohésion des quartiers

Madame ELICE, adjointe de quartier, en charge du quartier Boissière Coteau Beauclair

Madame SOMBO, Directrice adjointe de la vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

M. BANNIER, Brigadier-Chef principal

Mme CAZARD, Direction Développement Urbain

Introduction et présentation des ordres du Jour :

Mme ELICE : Très heureuse de retrouver les membres pour ce troisième conseil de quartier.

Suite au dernier conseil de juin dernier, et suite au tour de quartier effectué en juillet vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème de la vidéo-protection et des commerces. Sur la vidéo-protection, M. BANNIER responsable proximité à la Police municipale est avec nous pour répondre à vos réflexions. Sur le thème des commerces Mme CAZARD de

la direction du développement urbain est également avec nous pour présenter les missions de son service et prendre vos questions autour des commerces.

Ensuite en deuxième partie de conseil, nous vous proposons un temps de travail collectif qui nous permettra de choisir le projet que les membres souhaitent proposer dans le cadre de la subvention aux conseils de quartier.

La vidéo-protection dans le quartier : présentation de la Police Municipale

Le Maire doit assurer à travers ses pouvoirs de police le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Le bon ordre sert à prévenir des incidents lors des rassemblements de personnes. La tranquillité publique consiste à assurer le repos des citoyens en prévenant des bruits et les rassemblements nocturnes. La sécurité publique englobe la prévention des accidents, des calamités, des pollutions ou des dangers résultant des animaux. La salubrité publique regroupe les mesures d'hygiène des personnes et des animaux. La PM a également en mission la police des voies publiques, le stationnement et la limitation de vitesse. La Police Municipale est à la fois une police administrative et une police judiciaire. A Rosny Sous-Bois la PM est composée de 42 agents territoriaux dont 31 policiers répartis en matinée/ après-midi/ soirée.

Concernant les interventions dans le quartier Boissière Coteaux Beauclair, la PM a été requis 158 fois depuis le début de l'année.

Pour joindre la PM : 01 48 94 71 64 entre 7h et minuit et dimanche entre 7h et 17h

Pour joindre le commissariat : 01 48 12 28 30

Il y a 68 caméras sur l'ensemble de la ville. 18 caméras supplémentaires sont en projet de déploiement sur l'année 2022.

7 Caméras de surveillance sur le quartier de la Boissière et aucune sur Coteau Beauclair. 4 caméras supplémentaires sont en projet de déploiement sur l'année 2022.

Temps d'échanges et Débats

Mme DEBUIRE : en cas d'absence, si nous laissons un répondeur à la PM, personne ne nous rappelle. J'ai déjà eu le cas personnellement. Comment cela est traité ?

- M. BANNIER : S'il y a des demandes, nous nous déplaçons automatiquement.

M. ANTHOINE : Dans ma résidence, tôt le matin il y avait des bruits de chantier niveau Coteaux Beauclair, nous avons appelé la PM mais nous n'avons vu personne.

- M. BANNIER : Peut-être que vous n'avez pas vu passer la patrouille mais dès que nous sommes sollicités, nous intervenons.

Mme CAZARD : sur les bruits de chantiers la procédure est peut-être différente. Hélène Roulleau la chargée de mission mobilités organise des points réguliers avec les riverains sur ce sujet. Le sujet des nuisances est donc traité autrement.

Mme DEBUIRE : à la PM vous prenez les plaintes ?

- M. BANNIER : les plaintes sont recueillies par la police nationale, il faut donc aller directement au commissariat.

Mme GAUTROT : rue Lucien PIRON, une rue dangereuse après 19h00. Pour garantir la sécurité, la ville a mis en place le stationnement payant mais, en soirée comme il n'y a qu'une seule voie de circulation ça devient dangereux. Les gens se garent de manière anarchique. Qu'elle est le rôle de la PM à ce niveau et le rôle de la mairie ?

- M. BANNIER : il prend note de la demande et va mettre une consigne afin de venir régulièrement verbaliser les voitures qui stationnent de manière anarchique.

Mme KANO : tous les jours nous sommes verbalisés par la société privée chargée de cette mission. Nous subissons des verbalisations constantes que je trouve injuste du fait qu'il n'y a pas assez de place de stationnement pour les habitants.

- Mme CAZARD : La société privée est payée forfaitairement à l'année. L'idée que « plus ils verbalisent, plus ils font des bénéfices » est totalement fausse.
- M. BANNIER : il faut que vous vérifiez les horaires des verbalisations car ils doivent respecter des consignes.

Mme BUYUKSANALAN : Sur le quartier, il y a beaucoup de réparation de voiture par les Roms. Il faut trouver une solution au niveau du parking.

- Mme ELICE : Sur le BLD de la Boissière, c'est un parking municipal, à droite et à gauche du G20. En discussion avec M. LANTOINE responsable de la PM, il propose de faire un arrêté municipal sur ce secteur pour enlever les voitures tampons et en profiter pour refaire les peintures au niveau des stationnements. Nous vous tiendrons informé de l'avancée de cette réflexion.

Les commerces : présentation de la direction du développement urbain :

La Direction du Développement Urbain porte des sujets de :

- Développement urbain
- Droits des sols
- Développement durable
- Transports et mobilités

- Emploi
- Commerces

Mme CAZARD est arrivée à Rosny le 1 juillet 2021 et la personne en charge des commerces a quitté ses fonctions récemment. Pour ce conseil de quartier, elle souhaite entendre et prendre les questions des membres afin de revenir sur un autre conseil de quartier pour donner une vision large de cette thématique sur le secteur.

Une petite information : au niveau du G20 un budget a été voté pour étudier le parking. Une réflexion vous sera d'ailleurs proposée en tant que membres pour recueillir vos avis.

Une réflexion est en cours : celle d'étudier l'accès des commerces par les motos types « Uber » pour voir si cela va engendrer des nuisances.

Mme WANDE WULA : Des labos sont prévus avec possibilité de livraison par camion/ voiture/moto. Les responsables prévoient l'installation de banc pour que les livreurs puissent patienter sans générer des complications. Il ne faut pas confondre rodéos et livreurs, ce ne sont pas ses derniers qui vont causer beaucoup de tords au quartier, bien au contraire. Mais effectivement, il faudra être vigilant.

Mme GAUTROT : Il y a une vraie volonté des commerçants d'apporter de nouvelles propositions dans le quartier notamment avec les jeunes du quartier. Nous ne pouvons pas dissocier cette dynamique de commerce à la dynamique des jeunes dans le quartier.

Lorsque l'on parle de nuisances, cela ne concerne pas que les commerces. Au niveau des Maillards, un groupe de jeune porte des revendications. Il faut les entendre. D'un côté, nous avons donc des commerces qui donnent vie au quartier et de l'autre côté des Maillards, nous avons une résidence qui se dégrade (déchets/ stationnement). En termes de nuisances, c'est plutôt au niveau de l'évolution du quartier que se situe le problème. Les bailleurs et les municipalités doivent trouver des solutions pérennes.

Mme MALLET : il y a effectivement une vraie démission du bailleur social dans le quartier.

- Mme ELICE : la ville ne peut pas se substituer au bailleur.
- Mme SOMBO : Au sein de la direction de la vie de quartier, nous avons un agent qui s'occupe de la gestion urbaine de proximité. C'est-à-dire la gestion de la quotidienneté avec les bailleurs, la PM, la PN, tous ce qui est en lien avec le cadre de vie. Sur le secteur des Maillards, c'est un sujet qui a été remonté vers les bailleurs et le syndic. Il y a notamment une rencontre avec M. LE MAIRE le 3 novembre prochain.

Sur la question des jeunes, certains sont en lien avec le Cercle B qui les accompagne selon leur projet.

Mme MIR : Beaucoup de problème d'insalubrité de fuites, d'électricité mais rien ne change car il n'y a pas de contact avec les bailleurs.

Mme KANO : Normalement, il y a un numéro pour joindre le gardien.

- Mme ELICE : M. PARANT se propose de reprendre l'amical des locataires, ce qui permettrait d'avoir un poids auprès des bailleurs.

Mme CAZARD : Je propose de travailler sur le sujet et revenir sur un autre conseil de quartier pour faire un état des lieux des avancées sur le sujet des commerces : l'offre commerciale jusqu'à Coteaux Beauclair + le calendrier d'ouverture.

Deuxième partie de conseil : travail sur le projet à mettre en œuvre dans le cadre de la subvention.

13 Membres du conseil étaient présents, les autres excusés. Le conseil avait pour objectif de discuter puis de valider ensemble le projet à mettre en œuvre dans le cadre de la subvention aux conseils de quartier. Subvention de 7000 euros à utiliser d'ici la fin de l'année civile.

3 Projets ont été mis au débat :

- Sensibilisation à la propreté : proposition de création de compostes
- Fêtes de quartier : Féeries de Noël
- Projet autour de la communication.

A la fin des discussions, nous avons procédé aux votes et c'est le projet féerie de Noël qui a eu plus de voix

Les membres ont décidé à l'unanimité de se mettre au travail ensemble pour faire avancer ce projet.

Des temps de travail seront à prévoir pour une meilleure organisation.